



TERMES DE RÉFÉRENCES

L'accès à l'information et la digitalisation au service du gouvernement ouvert : quelles perspectives pour le Sénégal ?

Contexte et justification

Le Sénégal est un pays démocratique dont les ressorts de la gouvernance sont de plus en plus renforcés par les différentes réformes initiées. Ainsi, des nombreuses initiatives sont posées par les gouvernements et parfois proposées par les organisations de la société civile pour une meilleure transparence de l'action publique. C'est dans cette perspective que le Sénégal a adhéré au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) avec le plaidoyer de la société civile permettant d'engager l'Etat du Sénégal en 2018. Les critères d'adhésion sont l'accès à l'information, la transparence budgétaire, la digitalisation et la participation citoyenne.

A la suite de l'adhésion du Sénégal, un plan d'action national (2021-2023) de douze (12) engagements pour deux (2) ans a été adopté faisant de l'accès à l'information et de la digitalisation des procédures administratives des engagements constitutifs de gouvernement ouvert. La mise en œuvre du premier plan d'action national a permis de constater certaines avancées dans le processus ; mais pas une réalisation entière de ces engagements importants. C'est la raison pour laquelle, dans le nouveau plan d'action national 2024-2025, il est convenu d'avoir comme premier engagement l'adoption d'une loi d'accès à l'information et de continuer la digitalisation des procédures administratives comme un sous-engagement facilitant l'accès des citoyens au service publique.

Seulement, il faut seulement dire que sur l'engagement concernant l'accès à l'information ; un avant de projet ayant reçu un avis favorable de la cour suprême en mai 2023 existe mais le projet n'a été adopté ni par le gouvernement ni par l'assemblée nationale jusque-là. Sur la digitalisation des procédures administratives, des évolutions positives ont pu être constatées avec la modernisation de l'administration mais des difficultés d'accès et de fonctionnement ont pu être notées.



S'il est vrai que selon le comité national PGO au sein duquel siège SENUM SA, plus de vingt (20) procédures ont été dématérialisées, l'accès par les populations à ces procédures ainsi que l'accès aux données actuelles du gouvernement continuent de poser problème dans un environnement dit de gouvernement ouvert.

Le premier constat est que dans l'avant-projet de loi sur l'accès à l'information, il n'est pas fait mention de la dimension numérique ; les aspects relatifs la digitalisation ne sont pas mentionnés. Ce qui est du reste assez préoccupant malgré la stratégie Sénégal numérique (SN2025). Ensuite, l'absence de données mises à jour sur le portail des données du Sénégal ainsi que des sites de certains ministères demeure une question à prendre en compte et qui continue de se poser à l'ère du numérique.

En plus de cela, la digitalisation doit permettre non seulement l'accès à l'information citoyenne et publique mais également la participation citoyenne des personnes à travers des plateformes de consultation périodique en ligne respectant les données personnelles des citoyens.

Face à cette situation, les statistiques de 2023 montrent que le Sénégal comptait en 2023, 10,19 millions d'internautes soit un taux de pénétration c'internet de 58,1 %. Il y a également selon les données un nombre de 3,05 millions d'utilisateurs des réseaux sociaux en janvier 2023, soit 17,4 % de la population totale. Mais selon OSIRIS au [Sénégal le taux de pénétration de l'internet estimé à 108,31 %](#). Cela renseigne du taux de couverture d'internet à améliorer mais aussi de l'accès des citoyens à un réseau qui permette à la digitalisation chère au Président de la République, de faciliter l'accès l'information et la participation citoyenne et devenir un vrai instrument de gouvernement ouvert.

C'est sous ce rapport que la thématique accès à l'information à l'ère de la digitalisation constitue une vraie question de débat citoyen. C'est pour célébrer la semaine du gouvernement ouvert dans le monde du 27 au 31 mai 2024 qu'ARTICLE 19 compte organiser un panel citoyen réunissant différents acteurs de l'administration, de la société civile et des citoyens à discuter de la portée de la digitalisation de l'accès à l'information et des enjeux de gouvernance ouverte au Sénégal.



Objectif Général

L'objectif général du panel est d'attirer l'attention des autorités sur le besoin d'une loi d'accès à l'information sensible à la digitalisation pour un meilleur engagement de l'Etat à accompagner le Gouvernement ouvert au Sénégal.

Objectifs spécifiques

- Montrer le lien entre l'accès à l'information-digitalisation comme instruments de gouvernement ouvert ;
- Démontrer l'impératif d'adapter l'avant-projet de loi d'accès à l'information aux aspects digitaux ;
- Relever les enjeux de la digitalisation de l'administration au Sénégal ;
- Relever le niveau d'information et de participation publique avec la digitalisation ;
- Mentionner les avantages de la transparence avec la digitalisation au Sénégal ;
- Formuler des recommandations à l'Etat du Sénégal pour un avant-projet de loi adapté aux réalités numériques et digitaux.

Résultats attendus

- Montrer le lien entre l'accès à l'information-digitalisation comme instruments de gouvernement ouvert ;
- Démontrer l'impératif d'adapter l'avant-projet de loi d'accès à l'information aux aspects digitaux ;
- Relever les enjeux de la digitalisation de l'administration au Sénégal ;
- Relever le niveau d'information et de participation publique avec la digitalisation ;
- Mentionner les avantages de la transparence avec la digitalisation au Sénégal ;
- Formuler des recommandations à l'Etat du Sénégal pour un avant-projet de loi adapté aux réalités numériques et digitaux.



Cibles

- Membres du Comité National PGO
- Ministère de la fonction publique- Ministre de la justice - Ministère de de la communication et de l'économie numérique
- Direction de la promotion de la Bonne gouvernance
- Institutions de la République (Assemblée Nationale)
- SENUM SA
- OFNAC
- Plateforme des OSC sur le PGO - Organisations de la société civile
- Partenaires financiers (USAID, OSF, Fondation Friedrich Ebert, TRUST AFRICA, META FACEBOOK) Expertise France

Date et lieu du panel

Le mercredi 5 Juin à partir de 9h 30 à 14h à l'hôtel Casino du Cap Vert, Route de Ngor.



SEMAINE DU GOUVERNEMENT OUVERT

Panel citoyen sur le gouvernement ouvert au Sénégal :
Thème : L'accès à l'information et la digitalisation au service du
gouvernement ouvert : quelles perspectives pour le Sénégal ?
Dakar, 05 juin 2024

Agenda

HORAIRES	ACTIVITES	Responsables
09h30 - 10h00	Arrivée et mise en place des participants	Equipe ARTICLE 19
10h00 - 10h30	Ouverture officielle - Allocutions -Directeur Régional ARTICLE 19 -Point Focal de la société civile dans le Comité National PGO -Point Focal de l'Administration- Directeur de la Promotion de la Bonne Gouvernance -Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique -Ministère de la Justice	
10h30 - 11h30	Panel 1- Peut-on avoir une loi accès à l'information sans inclure la dimension numérique ? (15 minutes), Expérience de l'avant-projet de loi d'accès à l'information (DPBG) 2- La digitalisation des procédures administratives est-elle profitable aux citoyens ? Comment améliorer le dispositif de la dématérialisation des procédures au Sénégal ? SENUM SA 3- Existe-t-il un mécanisme de participation publique digitale pour les citoyens au Sénégal ? Quelle est l'expérience du CJS 4- Comment installer un mécanisme d'évaluation et de vérification des procédures dématérialisées ? ASUTIC 5- Quels sont les risques d'une loi d'accès à l'information sans inclure la dimension numérique ? Jonction Modération ARTICLE 19 - Rapporteur : ARTICLE 19	Facilitateur
11h30 - 12h30	Débat avec le public : Questions, réponses et contributions	
12h30 - 13h00	Synthèse des discussions et perspectives de la société civile dans le cadre du PGO	
13h00 - 14h00	Cocktail	